juristudiant
forum des étudiants en droit

Lectures préparatoires à la L1

Par **Meehdi**, le **24/06/2013** à **19:33**

Bonjour,

Disposant de 3 mois de vacances avant la rentrée (j'entre en première année), j'aimerais savoir quelles lectures vous me proposeriez pour pouvoir mettre à profit ces semaines ?

On m'a proposé sur ce même forum ce livre : http://www.dalloz-boutique.fr/droit-civil-1re-annee-1.html .

En complément, y en a t-il qui sortent du lot ? Rien qu'en tapant trois mots sur google j'ai trouvé ceux-là :

http://www.amazon.fr/R%C3%A9ussir-sa-premi%C3%A8re-ann%C3%A9e-droit/dp/275901620X/ref=dp_ob_title_bk
http://www.dalloz-boutique.fr/je-veux-reussir-mon-droit-1.html
http://boutique.letudiant.fr/reussir-sa-licence-de-droit.html?xtor=AL-8#.UciBgTvNX3A
http://livre.fnac.com/a1963899/Collectif-Reussir-sa-1ere-annee-de-droit

Merci à vous

Par **bulle**, le **25/06/2013** à **08:46**

Bonjour,

Selon moi, il ne faut pas non plus trop vous encombrez l'esprit. Profitez de ces trois mois pour vous reposer car la L1 va être sportive.
Un seul livre suffira je pense.

Par **gregor2**, le **25/06/2013** à **14:57**

Bonjour,

je ne connais pas les livres que vous citez à part "je veux réussir mon droit" que j'ai feuilleté.

Il n'est pas indispensable, et surtout il n'aborde à aucun moment le fond des cours.

Hier on a répondu à la même question, j'ai cité quatre livres en disant ce que j'en pense, je vous invite à lire la réponse :
http://www.juristudiant.com/forum/sosonny-future-etudiante-t19649.html

Par **marsuup**, le **25/06/2013** à **15:24**

repose toi profit a fond de tes vacances et laisse du mystère au droit jusqu'à ta rentrée.

Par **Meehdi**, le **26/06/2013** à **20:47**

Je vais suivre vos conseils : feuilleter le droit civil (que j'ai déjà commandé de toute façon) sans pour autant me gaver de documentation !

Merci beaucoup.

Par **Bapti**, le **27/06/2013** à **15:52**

Bonjour,

Le mieux est à mon sens de lire des ouvrages d'histoire et notamment d'histoire de France, et des oeuvres telles que De l'esprit des lois, Le contrat social etc.

Tu retrouveras forcément des idées, des références à ces livres au cours de ta première année, et cela te sera forcément utile.

Pour le reste, comme on te l'a dit précédemment, je te conseille de te reposer et de bien profiter de ton été.

Par **themis2018**, le **30/06/2013** à **17:18**

Pour ma part, je privilégie les moyens mnémotechniques, et la méthodologie. Pour les connaissances pures, je fais confiance au programme.

Par **themis2018**, le **02/07/2013** à **08:22**

Il faut reconnaitre que c'est un peu dommage de ne pas pouvoir "s'avancer" durant l'été...
Je me suis renseigné auprès de la Faculté: même réponse qu'ici. A part se procurer un code

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

civil, aucun ouvrage n'est conseillé à priori.

Par **bulle**, le **02/07/2013** à **11:56**

Nous conseillons surtout de vous reposer car la L1 constitue un changement radical par rapport au lycée: nouvelles matières, travail en autonomie.
Je pense qu'il ne faut pas "s'avancer" pour ne pas s'embrouiller l'esprit avec des infos inutiles. Lorsque vous entrerez à la fac vous verrez par vous même les connaissances à acquérir.

Par **gregor2**, le **02/07/2013** à **13:46**

re-bonjour,

si vraiment vous voulez faire un peu de droit on ne vous en empêchera cependant pas ;)

il faut juste ne pas se brûler les ailes. Mon motto en première année (j'ai révisé pendant les vacances avant ma L1), c'est de se donner du mal sans se faire de mal.

Quoi que vous fassiez je dis oui mais surtout sans vous prendre la tête, sans tout apprendre par coeur, et sans vous démotiver. Si vous lisez un livre lisez les grandes lignes.

Par exemple regardez certains grand concepts, regardez les différentes juridictions, comment on arrive devant elles, quel est le cheminement possible d'une affaire (ce qui d'après moi aidera à la lecture d'arrêt plus tard).

Si vraiment vous voulez lire quelque chose je vous renvoie vers le lien de mon précédent post.

Mais vous aurez compris, ne vous embrouillez pas, gardez l'esprit ouvert et ne vous découragez pas, **ce n'est pas nécessaire d'en faire trop** ;)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés